

Présentation faite par la présidente de l'ARAC03 le 25 février 2020 aux candidats aux élections municipales de Montluçon de mars 2020

All'Chem est une usine classée Seveso seuil haut car elle utilise et stocke de grandes quantités de produits dangereux (gaz très toxiques tels que SO₂, HCL et bromure de méthyle) produits liquides ou solides très toxiques pour l'environnement qui peuvent avoir des effets irréversibles sur la santé et entraîner la mort.

L'incendie de Lubrisol a montré à quel point nous ne sommes jamais à l'abri d'un événement majeur, qu'il y a eu beaucoup de disfonctionnements dans le traitement de cette catastrophe et qu'on ne connaît toujours pas les conséquences sur la vie économique et la santé des personnes impactées par l'accident.

En raison du classement Seveso, et suite à l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, des PPRT (plans de prévention des risques technologiques) ont été mis en place.

A Montluçon le préfet l'a signé en janvier 2014.

Les PPRT gèrent la cohabitation entre les sites industriels et les riverains.

Les industriels sont soumis aux inspections des installations classées et à leurs directives. Ils doivent faire une « étude des dangers et en tirer un plan d'urgence, doivent informer la population des dangers qu'elle côtoie.

Ici, les habitants sont tenus d'avoir dans le périmètre bleu marine et bleu clair une pièce de confinement pour se mettre à l'abri des gaz toxiques qui sont dans le cas d'All'Chem le risque les plus important.

Les travaux de ces pièces de confinement ont été payés pour 25% par All'Chem, 25% par la communauté d'agglomération, 40% en crédit d'impôt et 10% à la charge des propriétaires qui n'avaient rien demandé, et ont en plus et par conséquence de cette obligation, une dévaluation de leur bien.

De nombreux terrains situés dans les alentours de l'usine, pourraient permettre de développer de nombreuses infrastructures, de nouvelles entreprises et par là la création de nouveaux emplois.

Combien d'emplois créés par rapport aux 63 emplois existant dans l'usine ?

Mais le PPRT interdit toutes constructions nouvelles et bloque ainsi le développement de ce quartier et par même celui de Montluçon. Tout ça à cause de cette usine « vétuste » dicit la Dréal dans son rapport du 12/4/2019.

Le quartier se dégrade, les espaces de jeux des enfants ne sont pas entretenus car en fait ils n'ont pas le droit de s'y tenir.

Alors, pourquoi les garder ? et pourquoi ne pas les remplacer par des zones arborées qui rendrait le quartier plus joli et agréable à vivre.

Nous n'avons eu que 3 charmilles maigrelettes la municipalité nous avait promis mieux que ça. Pourquoi pas des pistes cyclables pour rejoindre celles du bord du canal et créer des espaces de loisirs. Mais non le PPRT l'interdit !!

S'ajoute à cela les difficultés à vendre ou à louer des lieux de vie ou de travail.

Les taxes demeurent toujours très élevées. L'association ARAC a obtenu, après plusieurs demandes sans résultats, un dégrèvement sur la part communale de 30% sur la taxe foncière (ce qui était prévu dans le PPRT et laisser au bon vouloir des maires).

Compte tenu des augmentations par ailleurs ce fut une goutte d'eau à peine perceptible et très décevante pour les riverains. Sans compter qu'il fallait en faire la demande car ce dégrèvement n'était pas appliquée d'une façon automatique.

Il nous semblerait aller de soit de supprimer la taxe foncière pour tous les habitants qui ont une obligation de confinement, car nous supportons tous les inconvénients de la présence d'All'Chem et nous n'en avons aucun avantage, alors que beaucoup de riverains étaient là avant All'Chem.

Par ailleurs cette entreprise qui travaille jour et nuit et toute la semaine gêne la vie des riverains par le bruit qu'elle produit ainsi que des odeurs très désagréables qui piquent le nez et la gorge et les empêchent de profiter de leurs jardins dans lesquels ils ne peuvent rester quand les odeurs sont trop

insupportables. Sans compter ce que nous respirons ! et nous attendons toujours les résultats du labo qui a fait l'analyse des COV envoyés dans l'atmosphère que nous respirons tous les jours.

Nous avons obtenu à grand renfort de plaintes que la clôture de l'usine soit renforcée à défaut d'être remplacée par un grillage à poule qui renforce le premier et quelques rouleaux de frises. Cela ne paraît ni sécurisant ni sérieux pour une entreprise à haut risque comme All'Chem ;

D'autant que le portail d'entrée reste ouvert toute la journée et entre ce portail et la barrière de sécurité placée au-delà de 10 mètres il y a de quoi pénétrer dans les lieux facilement>.

On nous reproche en dénonçant cela de vouloir inciter des gens à des malversations mais au contraire notre souhait est de mettre en sécurité tout le monde les personnes travaillant dans l'usine et et par là même les riverains.

Le périmètre au-delà du PPRT s'est incroyablement développé particulièrement avec le conservatoire et les zones commerciales amenant à fréquenter ces lieux une population qui n'habite pas forcément le quartier et souvent ne connaît pas la présence de cette usine, ni dans le quartier ni dans Montluçon.

Ce ne sont pas les petits panneaux répartis sur le parking St Jacques qui vont les aider ils en ignorent l'existence et ne les voient pas.

La préfecture a organisé en 2014 un exercice qui a eu lieu en fin de journée, les magasins avaient tous fermés avant l'heure habituelle. Athanor n'avait pas confiné les personnes ni expliqué qu'un exercice était en cours. Comme dans ces cas là on fait semblant pour tout, on ne se rend pas compte de ce qui arriverait vraiment lors d'un vrai accident.

Quand on constate la grande fréquentation de cette zone où tous les parkings sont très souvent super pleins on redoute un accident qui se produirait dans les semaines précédant Noël d'autant que la circulation n'y est pas du tout fluide et risquerait d'empêcher l'arrivée des secours. Il faut savoir que si cette zone n'est plus PPRT elle est soumise au confinement lors d'un déclenchement de sirène suite à un accident survenu à All'Chem. Combien savent ce qu'il faut faire dans ce cas là ? Depuis la catastrophe de Lubrisol dont les effets ont été ressentis jusqu'en Hollande et Belgique on ne sait toujours pas l'impact réel sur la santé de tous ces gens qui ont eu l'interdiction de manger les légumes et de boire le lait des productions environnantes mais qui ont continué à respirer toutes les fumées toxiques. Depuis le 11 février la ministre de la transition écologique a présenté un plan pour renforcer les actions de prévention.

Les industriels devront tenir à jour en permanence des fichiers sur la nature et la quantité de produits stockés sur le site. Une liste devra être fournie aux autorités et au public en cas de problèmes immédiatement et dans des termes clairs. Les industriels devront avoir mené en amont des études sur les polluants pouvant être dégagés lors d'un accident y compris lorsqu'ils se mélangent avec la combustion (certains produits non toxiques pourraient par mélange produire un produit toxique).

Les entreprises Seveso seuil haut ce qui est le cas d'All'chem seront tenus de faire un exercice tous les ans, c'est déjà le cas actuellement mais ils ne font pas participer la population.

Quand il y a une usine Seveso dans une ville le maire est responsable de la gestion des quartiers concernés, des autorisations de construction de la sécurité de ses concitoyens et de la prévention des accidents susceptibles de se produire.

Nous aimerions que chacune et chacun d'entre vous qui brigue le mandat de maire et en prend ainsi la responsabilité nous explique comment il ou elle se positionne dans cette situation, et ce qu'il ou elle compte faire.

Je vous remercie de ne pas prendre trop de temps chacun et chacune afin de permettre aux personnes présentes de pouvoir poser des questions.

Vous avez également compris que ceci n'est pas votre campagne électorale mais une réponse à un problème particulier.